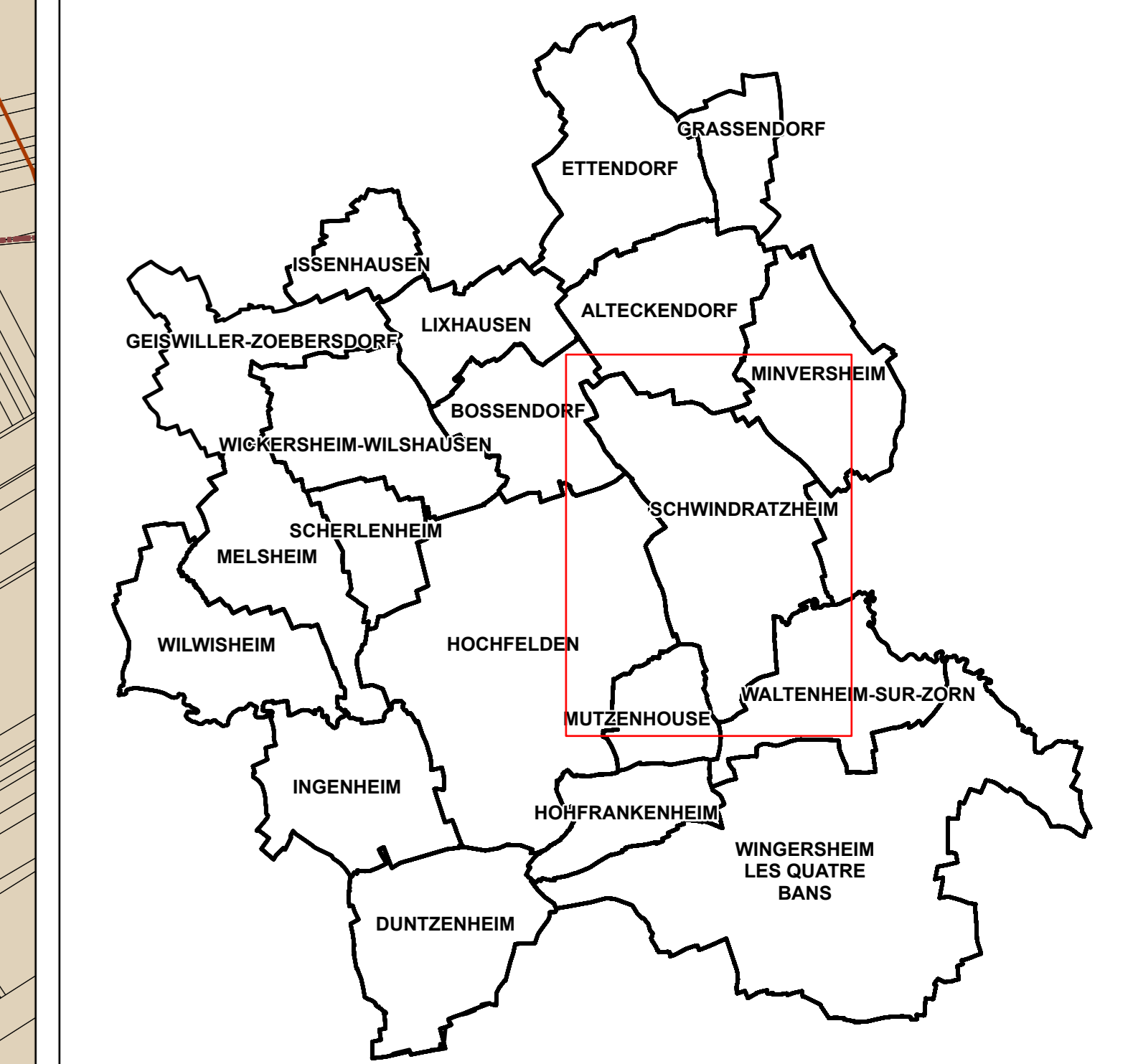


- bâtiment en zone naturelle ou agricole susceptible de changer de destination
- ligne de crête
- PPRi de la Zorn
- risque de coulée d'eau boueuse
- emplacement réservé
- secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- secteur de diversité commerciale à protéger
- élément de continuité écologique et trame verte et bleue



maître d'ouvrage :  
**Communauté de Communes du Pays de la Zorn**

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**REGLEMENT GRAPHIQUE**  
 Commune de Schwindratzheim

PLU ARRETE  
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du  
 A Hochfelden, le  
 M. Bernard Freund, le Président.

**Document de travail**  
**Version du 11 décembre 2018**